

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément à la loi N°23/12 du 05/08/2023, fixant les règlements générales, relative aux marchés publics et l'article 40 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Direction des équipements publics de la Wilaya de Ain Témouchent informe les soumissionnaires concernés par relance de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°01/DEP/AT/2026** parue dans les quotidiens nationaux « **Le régional** » et « **الجزائر** » en date du **25/01/2026** relatif à la:

**Réalisation et équipements d'un siège de contrôleur financier de la Wilaya
Ain Témouchent.**

Lot N°02 : Climatisation, Courant Faible, groupe électrogène+génie civil, poste transformateur+génie civil.

Lot N°03 : Chaufferie et équipements, VRD

Que cet avis d'appel d'offre est déclaré infructueux pour le motif suivant :

- ***Aucune offre n'est éligible.***

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance de leurs motifs peuvent se rapprocher du service des marchés publics de la D.E.P au plus tard (03) jours à compter de la réception de la lettre d'information des soumissionnaires, est cela conformément à l'article 82 alinéa 05 de décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires qui contestent ce résultat, peuvent introduire un recours du comité des marchés publics de la Wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la réception de la lettre d'information des soumissionnaires dans la limite des seuils fixés aux articles 173 et 184 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation du service public